

Communiqué de presse
Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver d'Alpes 2030
Réunion publique d'ouverture consacrée au projet d'aménagement du site de
compétition de La Clusaz

Marseille, le 10 septembre 2026

La réunion publique d'ouverture de la concertation préalable consacrée au projet d'aménagement du site de compétition de ski de fond de La Clusaz, dans le plateau des Confins, s'est tenue ce mercredi 9 septembre à La Clusaz, sous l'égide des garants désignés par la Commission nationale du débat public (CNDP), que la Solideo Alpes 2030 a saisi volontairement. 170 personnes ont participé à cette réunion publique organisée en présence du COJOP et du Maire de La Clusaz. Cette rencontre a permis de présenter les grandes orientations du projet, d'échanger sur ses enjeux et de recueillir les premières contributions des habitants, usagers et acteurs du territoire.

Adapter un site existant plutôt que créer un nouveau domaine

Déjà reconnu pour la pratique du ski nordique, le plateau des Confins a accueilli plusieurs compétitions internationales, dont des Coupes du monde entre 1987 et 2016. Dans cette continuité, il a été retenu pour accueillir les épreuves de ski de fond, de para ski de fond et de para biathlon des Jeux d'hiver Alpes 2030.

Le projet présenté ne consiste donc pas à créer un nouveau site de compétition, mais à adapter et moderniser un domaine nordique existant, avec l'ambition de répondre aux exigences des Jeux tout en améliorant durablement son fonctionnement au quotidien. Le programme prévoit notamment l'adaptation des pistes, la reconstruction du foyer nordique, l'agrandissement des locaux techniques de l'Arpettaz, la sécurisation du réseau et du stockage de neige, ainsi que la rénovation de la voirie, des stationnements et des cheminements.

Préserver les qualités naturelles et agricoles des Confins

La préservation de l'environnement, du paysage et du patrimoine constitue l'un des enjeux majeurs pour la Solideo Alpes 2030. Le plateau des Confins se situe à proximité des sites Natura 2000 des Aravis et des Plateaux de Beauregard. Les enjeux liés aux prairies d'alpage, aux zones humides, à la biodiversité et au paysage sont intégrés aux études conduites sur le projet.

Un inventaire naturaliste a été réalisé sur quatre saisons entre 2024 et 2026. Une évaluation environnementale est également en cours afin de préciser les effets du projet et les mesures d'évitement, de réduction et, si nécessaire, de compensation. Le projet prévoit par ailleurs de renforcer la production de neige sans augmenter la capacité de prélèvement d'eau actuelle de la commune.

Une attention particulière est aussi portée à l'activité agricole et aux propriétaires fonciers du plateau. Les emprises et l'organisation des travaux sont travaillées avec les exploitants et les acteurs concernés afin de limiter les impacts sur les activités existantes.

Didier THEVENET, Maire de La Clusaz

« Le lancement de cette concertation est l'occasion pour tous les habitants, socioprofessionnels et usagers du plateau des Confins de contribuer à enrichir le projet d'aménagement du site en vue des JO Alpes 2030. Je suis très attaché au fait que ce qui sera mis en place respecte le site, s'y adapte, préserve l'agriculture, les socioprofessionnels et les paysages. Ces JOP seront une réussite s'ils réussissent à s'adapter au site des Confins, et non l'inverse. »

Damien ROBERT, Directeur général Exécutif de la Solideo Alpes 2030

« À ce stade, rien n'est arrêté. Cette concertation préalable doit précisément permettre d'écouter les habitants, de prendre en compte leurs remarques et leurs usages et, le cas échéant, de faire évoluer les choix du projet. C'est dans cet esprit de dialogue et de construction collective que nous souhaitons avancer. »

Un héritage pour les Confins après les Jeux

Au-delà de l'accueil des compétitions de 2030, le projet vise à répondre à des besoins déjà identifiés sur le plateau : améliorer l'accueil, les conditions de pratique et d'entraînement, l'accessibilité, la circulation et le stationnement.

L'héritage sera également sportif, avec la mise à niveau des pistes permettant aux Confins de retrouver une capacité d'accueil de compétitions internationales. Il sera aussi concret au quotidien, avec un accueil centralisé, des services améliorés, des cheminements plus continus, une voirie rénovée et une traversée de route sécurisée.

L'accessibilité pour tous constitue enfin un axe important du projet, avec notamment un foyer nordique accessible, des stationnements et cheminements adaptés et l'ambition de permettre le développement durable du para ski nordique aux Confins.

Un projet ouvert au débat

Si le choix du plateau des Confins constitue un engagement de la candidature Alpes 2030, le projet d'aménagement n'est pas figé. La concertation permet de débattre de son opportunité, de ses caractéristiques, de ses effets et de ses alternatives, mais également des conditions de sa bonne insertion dans le fonctionnement du plateau.

Plusieurs choix structurants restent ainsi à préciser, notamment le tracé du réseau de neige, la solution de traversée de la route des Confins, le recours à certains aménagements temporaires, l'éventuelle création d'une plateforme temporaire de snowfarming et l'insertion paysagère des différents aménagements.

La concertation se poursuit jusqu'au 8 octobre

Deux garants indépendants, désignés par la CNDP, veillent à la qualité de l'information et à la possibilité pour chacun de participer au débat.

Plusieurs rendez-vous sont prévus dans les prochaines semaines : des points d'information mobiles à La Clusaz et à Thônes, un atelier participatif, une visite du site, un atelier dédié aux jeunes, une table ronde consacrée à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ainsi qu'une réunion publique de clôture. Les dates de ces événements sont à retrouver sur le site dédié à la participation citoyenne : [PLATEFORME SOLIDEO 2030 : Solideo Alpes 2030](#)

Il est également possible déposer des contributions sur [le registre numérique](#) ou le registre papier disponible en mairie de La Clusaz.

Début 2027, la Solideo Alpes 2030 publiera son bilan de la concertation et annoncera sa décision sur les suites du projet, après le bilan indépendant des garants.

Chiffres clés

13,5 M€ — coût prévisionnel des aménagements portés par la Solideo Alpes 2030

900 m² — bâtiments concernés par la reconstruction du foyer nordique et l'agrandissement des locaux techniques

1 450 m — altitude approximative du plateau des Confins

27 août – 8 octobre 2026 — période de concertation préalable

Début 2027 — décision annoncée de la Solideo Alpes 2030

Informations et participation aux différents rendez-vous de la concertation :

[PLATEFORME SOLIDEO 2030 : Solideo Alpes 2030](#)

À propos de la Solideo Alpes 2030

Créée par décret en février 2025, [la Société de Livraison des Ouvrages Olympiques Alpes 2030](#) est un établissement public chargé de la réalisation des ouvrages nécessaires aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2030. Présidée alternativement par les deux présidents de Région Sud et Auvergne Rhône Alpes, elle veille à garantir la livraison des infrastructures dans les délais, avec un haut niveau d'exigence environnementale, d'innovation et d'héritage pour les territoires alpins.

Contact Presse :

presse@solideo2030.fr

06 64 6919 90 / 07 71 50 50 09